



Brève N° 1 du 26 janvier 2017

**La CFDT-INRA vous présente ses meilleurs vœux pour 2017  
en vous souhaitant la réussite de vos projets, de quelque nature qu'ils soient.**

Vous pouvez compter sur la détermination de la CFDT pour continuer d'œuvrer sur tous les dossiers permettant une amélioration des conditions de travail, des rémunérations et de la qualité de vie au travail de tous les personnels.

En ce début d'année, la CFDT est mobilisée sur les conditions de mise en œuvre du télétravail à l'INRA et reste vigilante et fidèle à ses engagements ([http://www.cfdtinra.net/RIFSEEP/Motion\\_Actualite.pdf](http://www.cfdtinra.net/RIFSEEP/Motion_Actualite.pdf)) sur toute évolution du régime indemnitaire. Elle vous détaille ci-après les résultats obtenus par son action sur le dossier PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations).

**PPCR : une revalorisation des grilles après 6 ans de gel des rémunérations**

La CFDT obtient une réévaluation significative des grilles des agents de l'INRA. 130 millions de plus pour les rémunérations des fonctionnaires : ça ne se refuse pas !

C'est grâce à la pression constante de la CFDT que la modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations des fonctionnaires (réforme PPCR) a permis d'obtenir la **révision des grilles pour tous les corps** TR, AI, IE, IR... ainsi que l'amélioration des taux de passage et le décontingement pour certains grades.

**En particulier, la CFDT a obtenu l'ouverture de discussions pour les corps des CR et DR pour lesquels la réforme ne prévoyait rien initialement.** Les grilles ont été réévaluées et rallongées avec la fusion de CR1 et CR2 et la création d'un grade hors classe (HC). C'est une revendication ancienne de la CFDT qui trouve ici son aboutissement. Les CR qui, statistiquement nombreux, ne passent jamais DR auront ainsi un développement de carrière plus favorable qu'actuellement avec une grille qui se rapproche de celle de leurs homologues des universités.

Grâce aux actions de la CFDT auprès du gouvernement, l'enveloppe globale initiale de 80 millions d'euros consacrée aux fonctionnaires est passée à 130 millions d'euros. A l'échelle nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, les gains représentent, en 2017, 670 € par agent B ou C et 495 € par agent A.

Pour information, les mesures ont été obtenues grâce à l'engagement de 5 syndicats (CFDT, Unsa, FSU, CFTC, CFE-CGC, FA-FP), représentant 59% de la fonction publique d'État.

La CFDT va maintenant peser sur la rédaction des textes de cadrage (décrets) que le gouvernement s'est engagé à présenter au CTMESR du 24 janvier et aux suivants dans les prochaines semaines. Il nous faudra aussi peser sur les textes de gestion qui suivront. Le travail est donc loin d'être fini ... mais il doit être conclu avant mai 2017, vous comprendrez pourquoi... "

Vous trouverez le détail des mesures pour chacun des corps ici :

<http://www.cfdtinra.net/PPCR/PPCR.html>